

Si Montrouge m'était conté

Le Pape à Montrouge ? Dernière question aux chercheurs

Faute de savoir quand Pie VII est venu à Montrouge ni qui a

bien pu le recevoir, il reste au lecteur de « L'Histoire de Montrouge » de Gaëtan Renou à trouver qui était duchesse « de Trente » à cette époque (décembre 1804 - mars 1805) et qui aurait pu l'accompagner.

Partant du principe que l'anecdote a été rapportée oralement à cet ancien secrétaire de mairie, le nom, voire le titre de cette dame a pu être écorché. En effet, Trente ne compte pas de duchesse. Il faut alors se demander qui, dans l'entourage du futur Empereur, pouvait se voir confier la délicate mission de guide et porter un nom qui s'approche de celui qui nous est transmis.

Serait-ce l'épouse d'Alexandre Mac Donald ? Le maréchal avait été éphémère gouverneur des Etats Romains en 1798 et il reçut le titre de duc de « Tarente » ce qui, à une lettre près, correspond au nom présumé de la duchesse.

Malheureusement, on sait que suite à des amitiés royalistes, Bonaparte venait de lui retirer sa confiance qu'il ne retrouvera que cinq ans plus tard.

On pourrait en dire autant d'un personnage nettement plus complexe et indispensable au gouvernement : Joseph Fouché. Il avait été ambassadeur auprès de la République Transalpine avant de passer en Hollande (septembre 1798) et de devenir le ministre de la police du Directoire le 1er août 1799. Il comptait Joséphine de Beauharnais parmi ses indicateurs et su se montrer bonapartiste au bon moment. Lors du

coup d'Etat du 18 Brumaire, il avait fait opportunément arrêter

le départ des courriers et fermer les barrières de Paris. Après un retournement dont il était coutumier, il préparait le retour des émigrés, la restitution de leurs biens (s'ils étaient restés invendus) et l'abrogation des lois et décrets contre les prêtres réfractaires. Brusquement éloigné du pouvoir, il se voyait offrir un pont d'or pour y revenir, ce qu'il venait de faire le 10 juillet 1804. Il se vit donner le titre de comte puis de duc « d'Otrante », une lettre de plus pour une épouse (née Gabrielle Castellane) qui, duchesse, pouvait se voir très utilement choisir comme accompagnatrice de Pie VII.

Un « hic » à ces suppositions politiques, la noblesse d'Empire n'a évidemment pas pu se constituer avant le sacre ! Le titre de duc n'a été conféré à Mac Donald que le 7 juillet 1810, celui de Fouché, un an auparavant, le 15 août. Il aurait fallu que la visite du Pape se situe lors de son second séjour. Un tel déplacement aurait été si exceptionnel qu'il aurait fallu des raisons hors du commun que la « grande » histoire n'aurait pas manqué de consigner.

Moins machiavélique, une troisième solution s'offre à nous. C'est dans le numéro d'avril que vous découvrirez de quoi il s'agit...

*Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge*

Si Montrouge m'était conté

Louise Emmanuelle, une des deux filles de Louis Gaucher, duc de Châtillon

Le Pape à Montrouge ? (suite)

et de son épouse Adrienne Emilie Félicité, elle-même fille unique de Françoise de Crussol d'Uzes, épouse du duc de La Vallière, se marie en 1781, un an après la mort de son grand-père, à Charles Bretagne Marie Joseph, duc de la Tremoille et, nous y arrivons, duc de Tarente - la famille porte ce titre depuis 1521, date du mariage d'Anne de Laval, princesse de Tarente avec François de la Tremoille, le titre étant porté par les fils aînés. Le mari cependant, deviendra pair de France à la Restauration dès 1817, ce qui semble exclure tout attachement préalable aux Bonaparte comme le confirment les actuels représentants de famille qui affirment que l'épouse de leur trisaïeul n'a certainement pas pu accompagner le Pape lors de son séjour en France... Mais nous avons, si je puis dire, une duchesse, princesse de Tarente, héritière par moitié de son grand-père qui a construit le château, lieu présumé de la réception du Pape. Il est vraisemblable que le nom a été estropié et le titre inversé. Mais on dit d'autre part que les propriétés des La Vallière (qu'est devenu l'acheteur Magon de la Ballue ?) ont été confisquées comme appartenant à une famille d'émigrés. L'exemple n'est pas rare : Louise Emmanuelle de La Tremoille, princesse de Tarente est "séparée" de son mari - décision risquée mais qui permettait au conjoint qui n'émigrerait pas de conserver le patrimoine. Autre exemple montrougien : la comtesse de Guerchy, seigneur du lieu, n'a pas quitté le territoire comme sa belle-fille. Son fils s'est alors trouvé délié des liens légaux du mariage ipso facto, ce qui lui a permis d'en contracter immédiatement un autre. Mais ceci est une autre histoire.

Malgré l'énigme de la propriété du château (1), un autre élément pencherait pourtant encore en faveur de cette princesse de Tarente. En 1800, Monseigneur de Spina, archevêque de Corinthe puis, en 1801, le cardinal Consalvi à Paris, pour préparer l'élaboration du Concordat, sont logés 41, boulevard Saint-Germain qui était l'hôtel de La Vallière avant la Révolution. Cette même année, c'est en tant que légat du Pape que le Cardinal Caprara s'y installe. Pour en revenir aux raisons politiques, on se souvient que c'est lui qui déclara conforme à la doctrine catholique l'éphémère

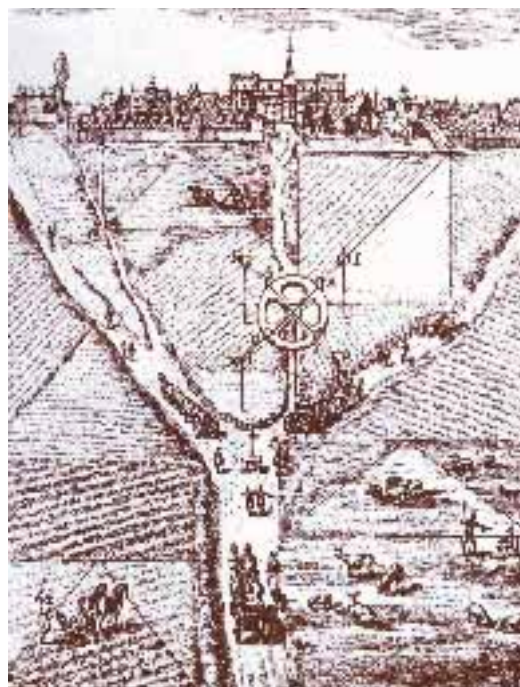
catéchisme impérial où les enfants apprenaient par cœur des réponses telles

que : "Nous devons à Napoléon Ier, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire et les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et du Trône".

La confusion des noms valut quelques précautions au château de Peseau quand la princesse de La Tremoille recevait à la fois son beau-frère, prince de Tarente et Mac Donald, duc de Tarente, sans que ses invités aient le moindre lien de parenté.

Hélas, pour celle qui paraît être la meilleure solution, la princesse de Tarente était à Rome, éloignée de Paris par un Premier Consul à qui elle était hostile. Une femme aurait-elle été autorisée à suivre le Saint-Père dans ses pérégrinations jusqu'à Montrouge ? Et là, quelle église venaient-ils visiter ? La petite histoire ne manque pas d'incertitudes !

Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge



Le clocher de St-Jacques se dressait-il encore en 1804 au-dessus du Grand Montrouge ? Le parc entouré de murs que l'on voit sur la droite correspondrait aux jardins de la maison du duc de La Vallière.

(1) Encore une possibilité : Magon n'aurait été qu'un homme de paille pour acheter la propriété et la restituer ensuite aux anciens occupants comme cela fut fait pour le presbytère.